

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 25/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le premier novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 27/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : TRAVAUX CHEMIN DU VIEUX CUREL (A LANGE) – DEVIS

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire des travaux sur une partie du chemin du vieux Curel à Lange.

Il présente des devis concernant ces travaux.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve les travaux sur le chemin du vieux Curel à Lange ;**
- **Valide le devis de l'entreprise BATRAMA pour un montant de 2 049.81 € HT ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 03 novembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE